

DEVENEZ « CORRESPONDANT DE CLASSE » A L'EABJM

Des parents à l'écoute des autres parents

Le Rôle du Correspondant de Classe

Le parent correspondant a une action centrale à l'APE de l'EABJM car il est le relais au sein de la classe pour renforcer le lien entre les parents et l'école

- Il est à l'écoute de tous les parents de la classe de son enfant pour tout ce qui concerne la vie des élèves dans leur classe et à l'école.
- Il est en contact avec le professeur principal de sa classe afin de récupérer des informations importantes concernant la vie de la classe. Il répond, si possible, aux demandes des professeurs de la classe ou remonte la demande au bureau de l'APE si celle-ci dépasse ses compétences.
- Il remonte les informations sur la vie de la classe à la direction par le biais du coordinateur de niveau Primaire, Collège ou Lycée. Il transmet le compte-rendu des rencontres parents correspondants –direction aux autres parents de la classe.
- Il coordonne son action avec le ou les autres parents correspondants de la classe en partageant le travail au début de l'année ; téléphoner à chaque famille pour se présenter, présenter son rôle, vérifier les coordonnées de la liste, prévenir que toutes les informations sont diffusées via leur messagerie Internet et demander leur autorisation afin que leurs coordonnées figurent sur la liste de classe diffusée à tous les parents.
- Il aide les enfants délégués de la classe à créer une dynamique entre eux en suggérant ou en organisant, le plus tôt possible dans l'année, quelques sorties familiales ou rencontres (bowling, spectacle, patinoire, etc.) Ces occasions permettent aux enfants de mieux se connaître et l'accueil de nouveaux élèves. Il précise aux parents que cette sortie n'est pas organisée par l'école.
- Il repère les nouveaux élèves et parents, français ou étrangers, pour leur faciliter une intégration plus rapide dans l'école.

- Il favorise l'accueil des élèves pensionnaires qui ne rentrent pas chez eux tous les week-end.

La Charte du Correspondant de Classe

Le parent correspondant de classe est un médiateur qui crée un climat de confiance, favorise la communication et instaure des liens entre l'ensemble des parents et la direction de l'école :

- Il représente les familles
- Il est disponible pour tous les parents de la classe.
- Il assure un rôle d'accueil, d'information et de soutien.
- Il est ouvert au dialogue.
- Il encourage les parents d'un élève avec une difficulté particulière à prendre contact directement avec le professeur concerné.
- Il fait preuve de discrétion et de discernement.

Le parent correspondant de classe n'est pas un revendicateur et il s'engage à éviter tout comportement où :

- Il agit seul
- Il voit la classe à travers son propre enfant
- Il a une attitude systématiquement critique
- Il remet en cause les méthodes pédagogiques des professeurs.
- Il empêche le dialogue parents professeurs.
- Il colporte les rumeurs
- Il cristallise les revendications des parents
- Il traite de cas particulier de parents.
- Il ne rend pas compte aux autres parents des actions entreprises.
- Il distribue aux parents des circulaires et informations sans accord de la direction.

Les interlocuteurs du Correspondant de Classe

Le Parent Correspondant de classe agit en lien avec le directeur de l'établissement et le directeur de coordination du collège ou du lycée.

L'APE Association des Parents d'Elèves :

Le parent Responsable de la Coordination Primaire, Collège ou Lycée est l'interlocuteur privilégié qui peut l'écouter, le conseiller et l'aider dans ses démarches.

Le Parent Correspondant informe régulièrement l'APE des actions réalisées avec l'école et lui donne systématiquement copie des projets écrits.

L'EQUIPE EDUCATIVE :

Par l'intermédiaire du Parent coordinateur Primaire, Collège ou Lycée qui synthétise les informations, le directeur de l'établissement, le directeur de coordination et le professeur principal sont les interlocuteurs privilégiés avec lesquels le Parent Correspondant peut prévoir des actions pour une meilleure vie de classe.

LES ELEVES DELEGUES :

Les élèves délégués sont les représentants des enfants de la classe qui les ont élus.

Les Actions du Correspondant de Classe

POT DE RENTREE

Il participe à l'accueil des familles de sa classe en privilégiant l'intégration des nouveaux parents.

RENCONTRES AVEC LES PARENTS DE LA CLASSE

Il téléphone, contacte par email les parents ou leur propose une rencontre au moins une fois par trimestre. Il les incite ainsi à s'exprimer et suscite de leur part commentaires et suggestions diverses.

Il encourage les parents à contacter l'école pour des problèmes individuels qui doivent se régler directement avec l'école.

RENCONTRE AVEC LES ELEVES DELEGUES DE CLASSE

Il contacte les élèves délégués de la classe qui peuvent transmettre les « attentes » des enfants quant à la vie de la classe. Les problèmes de classe sont réglés en home room et au school council.

REUNIONS PARENTS CORRESPONDANTS-DIRECTION

Il assiste à 2 ou 3 réunions durant l'année avec le directeur d'établissement, les coordinateurs collège ou lycée et les autres parents correspondants concernés.

Il établit une liste de problèmes, réflexions ou encouragements qu'il remet au parent coordinateur de niveau (Primaire, 6e/5e/4e, et 3e/2nde). Celui-ci les synthétise et les expose en réunion.

Ces réunions permettent aux Parents Correspondants de rencontrer l'équipe éducative et leur exposer le ressenti des parents de la classe.

Les comptes-rendus rédigés par le parent coordinateur sont envoyés par mail aux parents correspondants de chaque classe qui le diffusera aux autres parents de la classe.

Aucun document écrit ne peut transiter par l'école, il est donc nécessaire de récupérer le plus grand nombre d'adresses mail possible, le plus tôt possible.

Parent coordinateur Primaire :

Béatrice Mialaret : beatricemialaret@yahoo.fr

Parent coordinateur Collège (6-5-4) :

Sylvie Hildelbert : hildelbert.sylvie@neuf.fr

Parent coordinateur Lycée (3-2) :

Christiane Beaurain : chris.beaurain@nordnet.fr